

L'exécutif sous la IIIème République

Par **Myriade**, le **28/10/2009** à **15:17**

Bonjour à tous ! Alors voilà, j'ai une dissertation sous ce thème à faire, et je ne trouve pas de plan qui puisse me satisfaire...

Je voulais faire un traditionnel Théorie/ Pratique mais ça s'avère plutôt déséquilibré... (je n'ai pas encore réfléchi à mes titres, ils sont provisoires, pour expliciter clairement mes idées)

Ma problématique serait autour du fait que le pouvoir exécutif, sous cette troisième République, doit constamment jouer avec le législatif, qu'il se construit en fonction de lui.

I. En théorie (ce que fixent les lois constitutionnelles de 1875)

A. Pour ce qui est de l'exécutif

a. Chef de l'Etat

b. Cabinet

B. Nécessité d'étudier la place du législatif pour savoir comment il se positionne par rapport à l'exécutif

ici ce que prévoient les lois pour les Chambres + quel régime est mis en place par ces lois : parlementaire, pouvoirs égaux etc...

II. En pratique

A. Effacement de l'exécutif, subordonné au législatif, s'appuyant sur les faits

B. Pourtant des tentatives de renforcement de l'exécutif

ici décrets-lois, Président du Conseil, etc...

Seulement j'aurais aimé placer la crise du 16 mai de manière évidente, mais je ne sais pas ou... le II.A. est déjà très fourni... Egalement, je ne suis pas certaine de la légitimité de mon I.B. , par rapport au sujet... même s'il est, je crois, cohérent avec ma problématique. Encore faudrait-il que celle-ci soit bonne?

Merci d'avance pour votre aide

Par **Myriade**, le **29/10/2009** à **02:10**

C'est si difficile que ça? ^^

Par **Myriade**, le **29/10/2009** à **11:53**

S'il vous plaît, avant que ce sujet tombe dans l'oubli?

Par **sabine**, le **30/10/2009** à **17:31**

Tu dis toi même que la crise du 16 mai est un moment important... Et si t'articulais ton plan
:roll:
autour de ce point? Image not found or type unknown

Par **Myriade**, le **30/10/2009** à **17:46**

:)

Une réponse, quelle joie Image not found or type unknown

en fait c'est un peu ce que je fais, inconsciemment, puisque c'est l'événement qui va tout bouleverser et donc explique mon passage du I au II! sauf qu'ou le placer? lui consacrer une partie? ou simplement réserver un point du I.B, ou du II.A? Je ne sais pas, ai-je le droit,d'un point de vue méthodologique, dans une partie appelée "théorie" (I) de consacrer tout mon B. à cette crise, autrement dit à ce qui va faire basculer la pratique?
dans ce cas j'enlève alors ce qui parle en précision des attributions du législatif en B. et en touche un mot en A. ?

je ne suis pas certaine d'être compréhensible, l'euphorie d'une réponse surement ^^

Par **sabine**, le **30/10/2009** à **17:51**

:roll:

Et oui les gens ont une vie... mais pas la peine de dire merci Image not found or type unknown

Perso je l'aurai mis dans le II avec un titre du genre "l'évolution pratique suite à la crise du 16 mai".

Après il existe toujours l'introduction et les transitions pour expliquer ce qu'il s'est passé.

Par **Myriade**, le **30/10/2009** à **18:23**

Pardon, j'en perds mes bonnes manières : MERCI !

Je ne sais pas si c'est une bonne idée, à la vue du déséquilibre de mes parties, de le mettre

en II, j'ai bien envie de le mettre en I.B. , dans la théorie Image not found or type unknown, ce serait une erreur selon toi?

En fait, mon II.A. est bien rempli, et la crise a besoin d'être développée pour être bien comprise, elle est trop complexe pour moi pour que je puisse la résumer ou l'évoquer en transition ou introduction de partie... qu'en penses-tu?

merci merci merci !

Par **sabine**, le **30/10/2009** à **18:47**

Je pense que la crise c'est tout sauf la théorie!! Tu peux toujours refaire ton plan en entier si tu as le temps!

Par **Myriade**, le **30/10/2009** à **18:59**

:(

ce sont les idées qui me manquent à vrai dire, pas tant le temps... Image not found or type unknown

Par **Myriade**, le **01/11/2009** à **17:37**

Personne n'aurait une idée de plan qui tiendrait peut-être un peu plus debout?

Par **x-ray**, le **01/11/2009** à **19:10**

Bonsoir,

opposer droit et pratique est un classique des plans, souvent acceptable bien que peu original. Il me paraît adapté à ton sujet, puisque la pratique a réellement effacé la théorie dans le cas de la IIIème.

La crise du 16 mai me semble devoir prendre place dans un II-A, sans aucun doute.

Donc, sans que ce soit extraordinaire, je pense que ton plan est acceptable. Tâche simplement à soigner un peu tes titres, et à réorganiser clairement tes sous parties.

Par **Myriade**, le **01/11/2009** à **20:40**

Bonsoir !

Tout d'abord merci de cette réponse. J'ai bien conscience que ce plan n'est pas original, et pour cause, je n'arrive jamais à m'écarter du plan-type... Je voudrais faire quelque chose de

plus percutant, vous n'avez pas quelques conseils à me donner pour améliorer ce plan qui n'est qu'"acceptable"?

Par **x-ray**, le **02/11/2009** à **09:31**

Bonjour Myriade,

Je m'excuse d'avoir utilisé le terme "acceptable", que tu sembles assimiler à "médiocre". Ce n'est pas ce que je voulais dire. Tu es en première année, au début de ton cursus, et il est inutile de vouloir faire dans l'originalité. Ce qu'il faut, c'est faire des plans qui sont adaptés au sujet, et bien les faire.

Or, comme je le soulignais, le sujet se prête absolument au plan type théorie/pratique. Toutefois, ce qui n'est pas bon, c'est de balancer un I - Théorie / II - Pratique. Ce qu'il faut faire, c'est soigner ses titres pour les adapter au mieux au sujet et à la problématique.

Dans le plan que tu nous proposes, on voit un catalogue d'idées, mais pas un véritable plan, où tout doit parfaitement s'articuler. Et cette articulation, elle passe par des bons titres, et de bonnes transitions.

Donc, ce qui serait bien, c'est que tu reviennes avec un plan similaire à celui que tu as fait, mais qui soit clair dans sa présentation, avec de bons titres, de bons sous-titres... Normalement, leur seule lecture doit permettre au lecteur de comprendre ce que tu veux démontrer. Or, pour l'instant, ce n'est pas le cas.

Pour terminer, tu peux toujours te rassurer en te disant que tu as au moins choisi le bon plan-type. Les plans "sexy" (j'entends par là, plus fin, plus originaux, plus synthétiques, etc...), ce sera pour plus tard, quand tu maîtrisera mieux la technique.

En espérant t'être utile.

X

Par **HotStuff**, le **30/11/2013** à **12:15**

Bien le bonjour !

Alors j'ai un sujet de dissertation à faire qui est exactement le même que celui de Myriade ("Le pouvoir exécutif en France de 1870 à 1940").

Ma problématique se rapproche aussi de celle de Myriade: quelle a été la place de l'exécutif dans le régime "parlementaire" ?

Mon plan est donc construit de la manière suivante :

I/ L'instauration et l'encadrement du pouvoir exécutif

A] Les lois constitutionnelles de 1875

B] Une crise mettant en avant l'encadrement de l'exécutif par le législatif

II/ Un pouvoir exécutif faible dominé par un pouvoir législatif fort

A] 1870 à 1940: un pouvoir exécutif instable

B] La quasi souveraineté du pouvoir législatif

J'aimerais savoir ce que vous pensez de mon plan et d'éventuelles améliorations.

Merci d'avance !